



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du :	12.06.2024
A :	16h30
Fin :	18H30
Présidence :	M. LHUILIER Jacques
Présents :	MM AUBARD Patrick, BOURGUIGNON Jean, CAETANO Bruno, DABIN Jean François, PASQUET Christophe, VALEUR Jacques.

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE

Match n° 26526242 – AS Les Bordes 1 / Etoile 2 du 21.04.2024 en D3 A :

La Commission,

Suite au retour de la Commission de Discipline du 06.06.2024,

Entérine match perdu par pénalité aux clubs de l'Etoile Cx.

AS Les Bordes 1 : 3 buts 3 points

Etoile Cx : 0 but -1 point

COUPES

Coupe de District Henri Legros

Finale le 9 Juin 2024 à Poulaines :

AS St Gaultier Thenay bat le FC Diors – 1 à 0 (aux prolongations)

Coupe Edouard BARES

HOMOLOGATION des ½ Finales de la Coupe Edouard BARES :

Sont qualifiés pour la Finale : FC Valp 36 (3) et SC Tendu 1

Finale : 16 juin 2024 à 16 h à Gâtines Stade de Valencay : FC Valp 36 (3) / SC Tendu

Coupe Pierre ROUX

Finale le 8.06.2024 à Niherne : FC Déols bat l'Etoile Cx 6 à 0

Coupe de District U18

Finale le 8.06.2024 à Niherne : E. FC2MT-Usyp. Char bat l'US Reuilly 3 à 2

Coupe Alain LABRUNE U17

Finale le 08.06.2024 à Etrechet : US Le Poinçonnet bat l'Etoile Cx 6 à 0

Coupe de District U17

Finale le 08.6.2024 à Etrechet : E. USAP-ST GAULTIER bat ACS Buzançais 3 à 1

Coupe Maurice HERVAULT U15

Finale le 08.06.2024 à Beaulieu Cx : La Berrichonne Cx bat FC Déols 5 à 1

Coupe de District U15

Finale le 08.06.2024 à Beaulieu Cx : EGC Touvent Cx bat l'E. St Gauliter Thenay-usap 5 à 1

FMI des 01.06.2024

RETARD de transmission, amende 31€

Finale Coupe U17 A Labrune

ETOILE (Match ETOILE / LE POINCONNET) Transmission le 10/06/2024 à 13h45 au lieu du 09/06/2024 à 12h00

RAPPEL :

EN CAS DE FORFAIT HORS DELAI OU TERRAIN IMPRATICABLE LE CLUB RECEVANT DOIT FAIRE LA FMI

RAPPEL :

UNE ENQUETE EST ENVOYEE SUR LA MESSAGERIE OFFICIELLE DES CLUBS ET ARBITRES EN CAS D'ABSENCE DE FMI

IL EST IMPERATIF DE REpondre A CE QUESTIONNAIRE (vérifiez dans les courriers pèles-mêle ou indésirables)

RAPPEL :

EN CAS DE PROBLEME AVEC LA FMI AVANT DE CLOTURER, LES CLUBS DOIVENT ETABLIR UNE FEUILLE DE MATCH PAPIER.

IMPORTANT :

Avant d'effectuer une Récupération des rencontres et des données, vous devez nettoyer la mémoire de la FMI.

En effet, à chaque fois que l'on « synchronise », et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain moment, le système bloque et des anomalies diverses et variées apparaissent.

Il suffit donc de "vider le cache", ou "effacer les données " de l'application pour résoudre bon nombre de ces problèmes.

COURRIER

- . **AS Niherne** : remerciements Finales Coupes Jeunes du 8.6.2024
- . **ES Etretchet** : remerciement Finales Coupes Jeunes du 08.6.2024
- . **US Tournon St Martin** : réponse faite par e-mail

Prochaine réunion le 19 Juin 2024 à 14h30

Pris connaissance du PV de la Commission Régionale Sportive et des calendriers du 6 Juin 2024

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de l'Indre de Football (secretariat@indre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Le Président
J. LHUILIER

